

Stocamine, une question de conscience et d'éthique en politique : la position du MoDem Alsace

Conseiller national du MoDem, je représente l'Alsace dans nos instances nationales.

Le conseil du MoDem Alsace m'a chargé de porter le dossier de Stocamine. C'est en tant que **porte-parole 68 du MoDem Alsace** que je communique officiellement notre position sur une problématique qui concerne l'ensemble du territoire alsacien et ses habitants.

Le 30 octobre dernier, j'ai accompagné une délégation du MoDem qui a pu visiter les galeries des mines de potasse servant de lieu de stockage pour 44000 tonnes de déchets hautement toxiques. En compagnie du député Bruno Fuchs ainsi que du secrétaire général national du MoDem, Yann Wehring, nous avons pu échanger avec les responsables de l'entreprise Stocamine et par la suite, avec les représentants du collectif Destocamine. Dans la foulée de cette visite et après avoir pu de visu nous rendre compte de la situation à 600 mètres de profondeur, Yann Wehring a adressé un courrier au ministre Nicolas Hulot en date du 6 novembre par lequel il lui demande de « *ne pas acter cette fermeture définitive sans que n'ait été étudiée de manière plus approfondie l'option de sortir tout ou partie des déchets dangereux restant pour l'heure au fond de la mine. Techniquement, avec la sortie des déchets mercuriels, preuve a été faite que cela demeure encore possible.* » Dans ce même courrier, **Yann Wehring écrit : « Ma conviction est que la décision initiale de stocker dans ces mines des déchets dangereux était une mauvaise décision. »**

Voilà exactement, pointé du doigt, le vrai problème Stocamine : en tant que porte-parole du MoDem Alsace, j'exprime **notre refus clair et net d'acter tout stockage de quelque déchet dangereux que ce soit dans les anciennes mines de potasse d'Alsace.**

Notre mouvement, le MoDem, fait partie des forces gouvernementales et de la majorité parlementaire nationale : nous avons une grande responsabilité pour toutes les décisions prises dans ce pays au nom du peuple et qui ne peuvent se justifier que par le seul intérêt général. Et **il est de l'intérêt général de ne faire encourir aucun risque aux populations d'aujourd'hui et de demain quant à la préservation des ressources vitales.** Les déchets ultimes hautement toxiques, cachés à 600mètres de fond sous notre nappe phréatique sont et resteront la principale menace d'une catastrophe sanitaire à l'échelle de tout le fossé rhénan en pouvant contaminer 35 milliards de mètres cube d'eau potable. Voilà ce que s'accordent à nous dire tous les experts, toutes les études qui depuis des années ont traduit par écrit leurs conclusions.

Le temps des débats techniques est passé, définitivement. Seul compte désormais le sens de la responsabilité, celle de l'État, celle de l'ensemble des décideurs qui, élus, sont comptables de l'avenir de toute une région pour des siècles, voire des millénaires. Ce dossier Stocamine relève aujourd'hui fondamentalement de la Morale publique et de l'éthique en politique qui, de fait, ne peut interroger que la seule conscience du décideur. D'ailleurs, les élus en charge dans notre région ne s'y trompent pas et même ceux qui avaient validé ou cautionné le projet Stocamine en son temps, se sont tous ravisés. Ils ont unanimement exprimé leur opposition au maintien de cette menace grave pour l'Alsace qui ne sera levée qu'une fois les déchets entièrement remontés.

Quant à l'entreprise Stocamine, qui vient de s'exprimer par voie de presse, elle nie les problèmes jusqu'à en contester la validité et le sérieux de tous les spécialistes qui ont acté la dangerosité de ce stockage hautement toxique. Mais cette entreprise ne peut être que juge et partie. Elle défend logiquement son travail en dénonçant une soit-disant absurdité du déstockage : la vérité est qu'elle a été missionnée pour un travail de stockage fondamentalement absurde.

Nous tenons à rappeler **une affirmation de la commission d'enquête de décembre 2016 : « Nous confirmons que l'arrêté préfectoral n'a pas été respecté et considérons que l'Etat a une dette morale vis-à-vis du territoire. »** Cette décision était une erreur que l'État se doit de reconnaître pleinement en ordonnant la remontée intégrale des déchets : ne pas le faire reviendra pour nos autorités à transformer une erreur en une faute grave. Le MoDem Alsace, est donc concerné à double titre : **notre mouvement politique est particulièrement attaché aux principes éthiques dans l'exercice des responsabilités et dans ce cas précis se sent prioritairement concerné car la menace Stocamine implique la région alsacienne toute entière et l'avenir de sa population.**

Nous savons pertinemment que l'État peut se montrer très efficace en matière de gestion des déchets : il sait parfaitement comment s'y prendre quand il s'agit de l'imposer à l'industrie chimique suisse. À juste titre, l'autorité française a su se montrer très vigilante sur la concrétisation des promesses faites dans le cas de l'usine de retraitement de Bonfol. En effet, dans ce cas, c'est toute l'industrie bâloise qui a investi à hauteur de 233 millions d'euros pour permettre une extraction durant 4 ans des 114 000 tonnes de déchets toxiques provenant de la chimie bâloise entreposés entre 1961 et 1976.

C'est ce type d'attitude responsable que l'on attend désormais de la part de l'État dans le dossier Stocamine.

Hubert OTT
Conseiller national MoDem
Porte parole 68 du MoDem Alsace